



PROJET PEDAGOGIQUE 2023-2024



ALSH
Accueil artistique et culturel pour enfants de 4 à 11 ans

Place Henri Frenay – 75 012 Frenay 01 43 41 84 71 momfrenay@momartre.com www.momartre.com



SOMMAIRE

I/ LE PROJET ÉDUCATIF A) Le Réseau Môm'artre B) Les objectifs éducatifs	
B) Les objectifs éducatifs	p.2
	p.2
II/ MÔM'FRENAY LE CONTEXTE	
1) L'origine du projet	
2) Le contexte local	
III/ LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE	p.3
1) Accompagner l'enfant vers l'autonomie	
2) Encourager l'imagination et la créativité à travers des activités culturelles	
3) Être un lieu qui favorise l'épanouissement de l'enfant à travers la prise en compte de sa parole	
4) Contribuer à la socialisation de l'enfant et à la prise en compte par celui-ci de son	
environnement et des enjeux sociétaux.	
IV/ LE FONCTIONNEMENT DE L'ACM	p.6
V/ LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE	p.10
VI/ L'ÉQUIPE ET LES LOCAUX	p.10
1) L'équipe	
2) Les locaux	
VII/ LES RELATIONS AU SEIN DE L'ACM	p.12
A) Les relations au sein de l'équipe	
B) Les relations entre l'ACM et les parents	
C) Les relations entre l'ACM et le quartier	
VIII/ LES MODES D'ÉVALUATION	n 13

I/ LE PROJET ÉDUCATIF

A) Le Réseau Môm'artre

Le réseau Môm'Artre propose un mode de garde alternatif pour les parents super occupés ou en horaires décalés, les familles monoparentales, les familles isolées ou les familles nombreuses, les enfants qui aiment les activités artistiques ou ceux qui n'ont pas accès aux loisirs...

L'association Môm'artre a été créée à l'initiative de Chantal Mainguené en septembre 2001 dans le 18e arrondissement de Paris pour répondre aux besoins de prise en charge des enfants après l'école dans les grandes agglomérations.

Le projet est parti des constats suivants :

- Le déficit de solutions abordables et adaptées de garde d'enfants après l'école touche surtout les familles à faibles revenus et/ou monoparentales
- L'incompatibilité des horaires travail/école constitue un obstacle à l'emploi durable, renforçant souvent la précarité
- L'échec scolaire et social des enfants est fortement corrélé avec l'absence d'encadrement de qualité après l'école et le manque d'ouverture culturelle.

Le réseau Môm'Artre possède actuellement 8 structures en île de France et 1 autre à Nantes. Mais existe aussi à travers des activités hors lesmurs et un service de formation. Môm'artre propose des lieux d'accueil d'enfants qui assurent une prestation complète axée sur l'ouverture à l'art et la culture des enfants et de leurs familles.

Môm'Frenay accueille les enfants de 4 à 11 ans autour de vraies activités artistiques avec des animateurs aguerris, le soir après l'école et jusqu'à 19h30, les mercredis et les vacances. Le tout, dans un esprit bienveillant, solidaire et de mixité. Les tarifs sont adaptés aux revenus des foyers.

Le concept Môm'Artre promeut la pratique artistique et culturelle des enfants pour leur permettre d'apprendre à faire leurs propres choix et à exercer leur libre arbitre, de développer leur autonomie et leur prise d'initiative, et de prendre confiance en eux. Au programme : ateliers de musique, danse, théâtre, peinture, sculptures, sorties culturelles ... Mais aussi goûters, devoirs, jeux collectifs autour de la coopération et du vivre-ensemble et vernissages ouverts aux familles !

B) Les objectifs éducatifs

A travers la pratique artistique et la découverte culturelle, le Réseau Môm'artre contribue depuis 20 ans à révéler les talents des enfants et des adultes, développer le potentiel de chacun, tout en favorisant l'égalité des chances.

En 2016, un chantier a permis la modélisation de cette pédagogie Môm'artre. Ces années d'expérience dans l'animation d'ateliers artistiques auprès des enfants ont été traduits en outils et méthodes clés en main pour les animateurs. Cette démarche s'enrichit tous les ans de nouveaux contenus, astuces, concepts... mélangeant expérimentations venues du terrain et apports théoriques.

- ♦ Pour les familles : offrir une solution de garde globale, adaptée et accessible à toutes les situations sociales et financières. Faciliter la conciliation entre vie professionnelle et familiale.
- ♦ Pour les enfants : proposer un lieu d'expression et d'éveil à l'art et à la culture dans un cadre de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.
- ♦ Pour les artistes : favoriser des opportunités d'intervention auprès d'un public d'enfants ou d'adultes sous forme de contrat d'échanges (mise à disposition du lieu comme espace de travail) ou de rémunération
- ♦ Pour l'équipe : favoriser l'insertion de jeunes artistes en situation de précarité en les professionnalisant

♦ Pour les habitants du quartier et les familles : animer un lieu de vie de proximité en proposant des activités gratuites ou accessibles à l'ensemble des habitants du quartier tout au long de l'année : repas intergénérationnels, vernissages, fête de fin d'année, cours tout public en soirée et le week-end...

QUELS SONT LES GRANDS AXES DE NOTRE PÉDAGOGIE?

- ♦ POSITIVE & INCLUSIVE Posture bienveillante, valorisation et non discrimination Favoriser le bien-être et le développement de tous les enfants
- ♦ DE PROJET ARTISTIQUE Utiliser l'initiation artistique, la médiation culturelle, l'expression des talents Faire des choix, fierté de mener ensemble une démarche jusqu'au bout (vernissage)
- ♦ PARTICIPATIVE & COOPÉRATIVE Expérimentation, autonomie, entraide Susciter l'exploration individuelle et collective, favoriser l'autonomie et la coopération

QUELS SONT LES IMPACTS RECHERCHÉS VIA NOTRE PÉDAGOGIE?

- Répondre à un besoin humain d'accomplissement : prise d'initiatives, estime de soi, liberté d'expression, ouverture culturelle, curiosité, autonomie
- · Favoriser la confiance en soi
- Développer la créativité
- Créer les conditions d'un vivre-ensemble solidaire : mixité, empathie, citoyenneté, implication, solidarité, vie en société
- Faire émerger le respect de soi et des autres
- · Encourager l'expression individuelle et collective

II/ MÔM'FRENAY, LE CONTEXTE

1) L'origine du projet

Môm'Frenay a ouvert en septembre 2012, suite à une demande de la mairie du 12ème arrondissement de la ville de Paris qui avait observé une paupérisation de certaines familles tout comme différents acteurs locaux du quartier, ainsi que des différences de plus en plus marquées, des difficultés fnancières et sociales importantes concernant les classes moins favorisées. Mais le quartier n'étant pas identifié comme un quartier prioritaire de la ville et ne faisant pas partie des dispositifs « Politique de la Ville » ou « Réussite Educative », un manque de réponse institutionnelle à ces problématiques se fait clairement ressentir. En tout ce sont 18500 enfants de moins de 11 ans qui sont scolarisés dans l'arrondissement.

C'est dans ce cadre que le projet d'ouvrir une structure du réseau Môm'Artre a pu ouvrir sur la place Henri Frenay.

2) Le contexte local

Le 12ème arrondissement de la ville de Paris est le deuxième plus grand de la ville car il comporte les bois des Vincenne. C'est un arrondissement relativement familial avec plus de 18 578 familles vivant dans l'arrondissement et une proportion plus importante de familles monoparentales 19,7%. La population du 12ème arrondissement est relativement mixte, même si elle est davantage représentée par des CSP+ (15% sont ouvriers et employés, et 30,6% sont cadres et professions intellectuelles supérieures). Toutefois, 15,5% des habitants sont sans activités proffessionelles. En moyenne les familles ont 2 enfants ce qui n'a pas changé depuis 40 ans Donc très peu de familles nombreuses. Il y a 54,2% familles sur l'arrondissement composées d'un ou plusieurs enfants et 16,7% d'entre elles sont monoparentales.

En analysant les chiffres sur l'INSEE on remarque que l'arrondissement a des chiffres pratiquement inchangés depuis 40 ans.

Môm'Frenay se trouve dans le quartier des quatre-vingts, proche du quartier de Brecy. Ce quartier est composé d'environ 26 000 habitants, un quartier donc très peuplé. La structure est située plus précisemment sur la place Henri Frenay, ancienne île au Chalon (ancien haut lieu du trafique de drogues), face à la partie moderne de la gare de Lyon.

Cette place est aujourd'hui identifée par nos partenaires comme un lieu de passage, d'errance... L'envie de la mairie est de recréer de l'activité convivale familliale avec les enfants afin qu'ils puissent occuper l'espace publique dit «en pied d'immeuble».

Le réseau Môm'Artre s'implante habituellement dans les quartiers prioritaires de la ville, à l'exception de Môm'Frenay. En revanche la demande de la ville était forte pour que nous nous implentions dans ce secteur de la ville. Depuis nous avons identifiés de nouveaux besoins : beaucoup de famille très défavorisées, partenariat avec le SAMU social pour accueillir des enfants de familles en situations précaires et forte demande de famille pour de l'accueil d'enfant de moins de 3 ans et pour les mamans aux foyers.

Dans ce cadre des partenariats ont été mit en place tel que les cafés poussette les samedis matins.

Nous sommes également proches de la gare de Lyon et avons à coeur de proposer aux employés de la gare une solution de garde appropriée à des métiers souvent en horaires décalés et sur des postes précaires. Môm'Frenay existe historiquement également dans le but d'accueillir les enfants des employés de la gare de Lyon.

III/ LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE

1) Accompagner l'enfant vers l'autonomie

Réaliser un projet individuel

- La pédagogie mise en oeuvre dans les ateliers répond à une pédagogie du projet. L'animateur.ice de l'atelier prépare en amont une fiche pédagogique dans laquelle il/elle définit à minima un ou deux objectifs pédagogiques à son atelier, un ou deux objectifs opérationnels, le matériel nécessaire, un descriptif de chacune des séances prévus en 2 ou 3 lignes. Lorsque l'atelier est achevé, l'animateur.ice rédige un court bilan de celui-ci sur la même fiche pédagogique. L'ensemble des fiches pédagogiques d'une année scolaire est archivée.
- Les enfants travaillent sur et autour de leur projet pendant 6 à 8 semaines, allant de la découverte de l'univers artistique, à la conception, la réalisation et enfin la présentation d'une oeuvre lors du vernissage.
- Un échange a lieu entre les enfants et l'équipe d'animation sur le contenu des sessions et des ateliers.
- L'objectif et la finalité de l'atelier sont proposés en début de session aux enfants. Afin de faciliter cet échange, l'artiste propose un titre d'atelier avec deux mots-clés donnant à la fois un cadre artistique, un cadre concret et un exemple présenté aux enfants (ex : musée Ponyo, cheval Picasso, etc.).

♦ Coopérer

- Les artistes ont à coeur de développer l'aspect coopératif d'un travail, d'une oeuvre. Des projets d'oeuvres collectives sont proposés dans l'année par l'équipe d'animation.
- Pour l'aide aux devoirs la coopération et l'autonomie sont encouragés. Les adultes font respecter le niveau sonore indispensable au travail (voix basse et chuchotement de tous) et servent de ressources si un groupe peine sur une consigne. Ils encouragent les enfants à s'entraider.
- Une salle est consacrée aux devoirs et l'autre à ceux dont les devoirs sont finis ou qui n'en ont pas, ainsi qu'à accueillir les parents.
- Les différents plannings, temps des journées, organisation de groupe... sont affichés clairement aux murs, afin de permettre à l'enfant de se situer. Le mois de septembre est consacré à la mise en place des règles de fonctionnement avec les enfants. Des rappels réguliers des règles sont mit en place tout au long de l'année.

• Quand un enfant enfraint une règle, c'est à lui d'évaluer la gravité de la situation et de trouver un moyen de réparer son erreur.

Un groupe d'enfants autonome

- · Les enfants peuvent utiliser du matériel seul (crayons, feuilles de brouillon, feutres, colle... sont en libre-accès)
- · Les enfants rangent et nettoient leur matériel en fin d'atelier et aident l'artiste à remettre en place la salle utilisée.
- Lors des ateliers, même si l'enfant n'a pas terminé sa réalisation pour le vernissage, l'animateur.ice ne la termine pas à sa place. L'objet du vernissage est de montrer principalement le cheminement de l'enfant. Lors des ateliers, l'artiste accompagne l'enfant, lui montre le chemin, un exemple si besoin, mais ne fait jamais à la place des enfants.

♦ Encourager la participation des enfants

- Favoriser et valoriser l'investissement individuel au bénéfice du groupe. Les enfants prennent au maximum en charge les tâches quotidiennes, en fonction des capacités de chacun.e. Un calendrier des responsabilités est mis en place avec les enfants au début de chaque session/stage (mise en place du goûter, nettoyage de table, balayage, jardinier, matériel artistique, livres...)
- Favoriser l'entraide des gands enfants envers les plus petits afin de les amener vers l'autonomisation de la vie quotidienne.
- Les enfants co-organisent les vernissages et guident les visiteurs en leur présentant les différentes oeuvres réalisées. Les animateurs.ices et artistes intervenants.es anticipent dans leurs ateliers le vernissage et sa présentation par les enfants.

2) Encourager l'imagination et la créativité à travers des activités culturelles

♦ Sensibiliser à l'approche artistique

- Les artistes favorisent l'expérimentation personnelle des enfants et leur capacité de création. Ils fournissent un cadre, montrent des références et encouragent les enfants à dépasser ce cadre. Dans le cadre de ces ateliers, l'enfant est libre de créer sans être jugé ni noté.
- Les artistes sont référents auprès des enfants pour les former à différentes techniques et l'utilisation de matériaux variés. Ils sont ouverts aux demandes et suggestions des enfants pour découvrir de nouvelles techniques. Ils permettent aux enfants de découvrir leurs affinités artistiques et de se forger une opinion.

♦ Élargissement de l'horizon culturel et artistique

- Lors des ateliers proposés par les animateurs.ices, les enfants vont appréhender différents univers artistiques. Un affichage mural peut être effectué tout au long de la session sur les artistes/thèmes travaillés.
- Proposer au moins une sortie culturelle par mois (et une par stage) en lien avec un atelier de la session/stage. Ces sorties sont préparées avec le groupe qui s'y rend, sous forme d'un atelier, de défis, etc.
- Des partenariats sont développés avec les établissements culturels de la commune et des environs. Quand c'est possible des ateliers peuvent y être délocalisés.
- Utiliser les compétences variées de toutes les personnes intervenants sur l'antenne (salariées, public accueilli...) en les mettant en valeur et en les faisant participer à des oeuvres collectives grace au travail de groupe.

3) Être un lieu qui favorise l'épanouissement de l'enfant à travers la prise en compte de sa parole

◆ Favoriser une expression où chacun s'exprime à égalité

- Un regroupement de dix minutes chaque soir aura lieu : le « quoi de neuf ? » après le goûter. Le mercredi et chaque matin pendant les vacances. Ce temps permet aux enfants d'exprimer leurs émotions afin de mieux les accompagner sur le reste de la journée.
- A chaque fois que cela sera nécessaire, la parole des enfants sera favorisée : expression de leurs émotions et formulation de leurs besoins.
- · Les animateurs.ices prendront toujours soin d'écouter la parole d'un.e enfant qui exprime un malaise, une souffrance, une

difficulté, etc et auront à coeur de faire comprendre à l'enfant qu'il.elle l'a entendu.e.

• L'équipe fixe est à l'écoute des envies, attentes et besoins en atelier et sorties culturelles et artistiques des enfants.

♦ Encourager l'épanouissement des enfants par une pédagogie positive

- L'équipe d'animation est formée à la pédagogie positive et des rappels régulier sont mis en place à travers des temps d'échanges de pratiques (lors de la réunion d'équipe hebdomadaire par exemple).
- Reconnaissance de sa valeur par l'enfant. Lors des activités l'animateur.rice valorise le processus suivi par l'enfant, en demandant à l'enfant s'il.elle est « content » de ce qu'il.elle a fait. L'adulte évite d'exprimer son approbation du résultat (en disant par exemple « c'est bien »).
- Accueil de ses émotions. Lorsqu'un enfant manifeste un énervement, un refus d'activité, une forte frustration, un comportement gênant pour le groupe... et que les animateurs.ices ne parviennent pas à réguler son comportement, il.elle est sorti.e du groupe le temps que son émotion se calme. Ensuite une personne de l'équipe prend le temps de l'accompagner dans la verbalisation de ce qu'il.elle ressent, l'expression de son besoin et la négociation d'une solution acceptable par tous. A aucun moment un adulte encadrant ne se place en posture de « punir » un enfant. De même l'encadrant.e prendra toujours soin de ne pas recadrer un enfant devant les autres. De même il sera vigilant à ne pas faire de remarques à un collègue en présence des enfants.

Quand des adultes expriment un jugement envers un autre enfant dans un espace où ceux-ci sont présents, les animateurs. ices l'inviteront à se taire et à poursuivre ensuite la discussion à l'extérieur ou dans le bureau.

• Durant les ateliers la norme n'est pas le silence. Cependant un niveau sonore acceptable pour chacun.e est nécessaire.

4) Contribuer à la socialisation de l'enfant et à la prise en compte par celui-ci de son environnement et des enjeux sociétaux.

♦ Favoriser la socialisation

- Un conseil d'enfants est mis en place. Il se réunit régulièrement, un soir (en même temps qu'une réunion de parents). Les enfants qui ne pourront y participer pourront déléguer leurs remarques. Les attributions de ce conseil seront : les règles de vie, proposition d'ateliers/activités, les bonheurs et les malheurs de la session (cela peut se réaliser en lien avec le vernissage). Ce point aura lieu à la fin de chaque session.
- La culture et la bilinguité des enfants accueillis sur la structure seront favorisés à travers des ateliers, des goûters et des vernissages sur le thème du partage de la culture.
- Les enfants seront encouragés à verbaliser les harcelement scolaire dont ils sont victimes ou témoins, l'équipe fixe les accompagenera dans la résolution de leurs problématiques en prenant contact si besoins avec les acteurs pédagogiques qui entourent l'enfant concerné.
- La place du jeu sera encouragée : des propositions de jeux et d'activités manuelles seront faites sur les temps libres ; lors des journées entières, des jeux collectifs seront proposés de façon régulière. Les activités ludiques nécessitant une coopération seront privilégiées.

♦ Associer les parents

- · La place des parents sera encouragée et ils pourront être sollicités pour participer aux activités, aux sorties...
- Favoriser l'échange interculturel avec les familles (ateliers artistiques parents-enfants)

♦ Améliorer la compréhension des enjeux sociétaux

- L'équipe d'animation sera attentive aux interrogations et réactions des enfants par rapport à leur environnement proche, notamment urbain. Dès que possible elle utilisera la parole ou les remarques des enfants pour ouvrir vers les sujets de société et imaginer des ateliers en lien avec ceux-ci.
- Les enfants seront sensibilisés aux grands enjeux sociétaux. En particulier des ateliers, sorties, interventions seront consacrées à l'appréhension de la notion de développement durable, à la connaissance de la nature (et donc son respect). Les enfants seront invités à trouver des solutions pour devenir acteurs de la protection de l'environnement au quotidien.

- Une attention est aussi portée aux valeurs civiques de respect des autres et des différentes manières de penser, à la laïcité, à la philanthropie, la solidarité, l'adelphité.
- Favoriser l'empathie, notamment par la connaissance des animaux -> effet sur le développement émotionnel de l'enfant.

♦ Favoriser les liens avec l'environnement local

- Un/des petits médias seront mis en place par les enfants (feuille imprimée, podcast audio, vidéo), qui refléteront la vie du quartier, la vision que les enfants en ont, leurs créations, etc...
- Les partenariats avec d'autres structures sont recherchés ainsi que des échanges avec celles-ci. Dans le même esprit des échanges d'animateurs.ices avec d'autres antennes Mômartre seront organisés dans l'année un jour par semaine, le temps d'une session.
- Chaque année, l'antenne initiera autant que possible des projets hors les murs. Ces projets seront au bénéfice des habitants de la ville ou du guartier.

IV/ LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Môm'Frenay accueille les enfants de 4 à 11 ans :

- ♦ Tous les soirs après l'école jusqu'à 20h00 :
 - 16h30-16h45 : Sortie d'école et pédibus jusqu'à l'antenne les animateurs
 - 16h45-17h05 : Goûter partagé
 - 17h05-17h15 : Quoi de neuf?
 - 17h15-18h15 : Atelier artistique (cycles de vacances à vacances)
 - 18h15-18h45 : Accompagnement à la scolarité/aide aux devoirs
 - 18h45-19h30 : Temps libre, jeux et accueil des parents
- ♦ Les mercredis de 13h30 à 19h :
 - 13h30-14h30 : jeux sur la place ou sortie au parc et temps libre
 - 14h30-16h30 : Atelier artistique
 - 16h30-17h : Goûter partagé
 - 17h-19h : Temps libre, jeux et accueil des parents
- ♦ Les vacances scolaires de 8h30 à 19h :
 - 8h30-10h : Arrivée échelonnée des enfants, temps libre et jeux
 - 10h-10h10 : Quoi de neuf ?
 - 10h10 -12h : Atelier artistique
 - 12h-12h45 : Déjeuner (repas fourni par les familles)
 - 12h45-13h15 : Temps calme, lecture, sieste pour ceux qui en ont besoin/envie
 - 13h15-14h30 : Sortie au parc
 - 14h30-16h30 : Atelier artistique
 - 16h30-17h : Goûter partagé
 - 17h-19h : Temps libre, jeux et accueil des parents

Zoom sur la sortie d'école

Les animateurs vont à la sortie d'une école à moins de 15 minutes à pieds à marche d'enfants, munis de la liste des présents et d'une trousse de secours. Lorsque des enfants viennent pour la première fois, les adultes auront un panneau Môm'Frenay pour qu'ils

puissent être repérés. Sur le trajet, les enfants sont regroupés deux par deux et portent des gilets jaunes. Les règles de sécurité sont enseignées en début d'année, rappelées à chaque nouvel arrivant et rappelées régulièrement.

Zoom sur le goûter

Une fois le groupe au complet et le lavage de mains effectué, les enfants se retrouvent autour d'une grande table pour partager le goûter bio si possible, fourni par l'association. C'est un temps informel d'échanges entre petits et grands. Les enfants, après avoir fini leurs goûters, débarrassent et rangent.

Zoom sur «Quoi de neuf?»

Ce temps d'une durée de 10 minutes environ dédié à l'écoute des émotions des enfants vise plusieurs objectifs :

- Assurer une transition douce vers les ateliers
- Parler de ses émotions
- Favoriser l'apaisement
- · Se sentir bien
- · Apprendre à écouter les autres enfants

Il est proposé comme temps de transition, avant de démarrer les activités

Zoom sur les ateliers artistiques

Un à deux ateliers silmultanés d'une durée d'une heure sont proposés chaque soir, et de deux heures les mercredis et vacances scolaires. Ils sont librement choisis par l'enfant en première séance losque le choix est possible. Après chaque période de vacances scolaires, les projets sont renouvelés. La durée des projets varie donc de six à onze semaines. Ces périodes sont appelées sessions et durent de vacances à vacances. Les enfants sont obligés d'écouter les consignes de l'ateliers avant de décider ou non si ils veulent y participer (sauf cas exeptionnel d'indispositions)

Les disciplines abordées sont variées : dessin, peinture, modelage, théâtre, musique, gravure, danse, BD...

Les ateliers artistiques sont animés soit par l'équipe permanente d'artistes-animateurs de l'ACM, soit par des artistes extérieurs venant faire découvrir leur discipline aux enfants.

Zoom sur le temps du déjeuner

Les enfants peuvent participer à l'instalation des tables. Des nappes sont misent, puis la vaisselle necessaire. Les enfants mangent assis à table tous ensembles. Lorsque les enfants ont fini ils débarassent, un petit gorupe d'enfants participe aux tachent de nettoyage après le repas et lorsque tous le monde a terminé de manger : passer le balais, le vinaigre sur les tables, ranger tables et chaises si necessaire.

Les enfants ne sont pas autorisés à amener des bonbons ou des boissons sucrées pour les repas du midi.

Zoom sur le temps de l'accompagnement à la scolarité/aide aux devoirs

Après le rangement de l'atelier artistique, les enfants prennent leur cartable et passent aux devoirs. Ils sont répartis en trois groupes. L'animateur en charge du groupe vérifie le cahier de texte et aide pour la lecture, des dictées de mots, la compréhension de consignes, l'explication d'une notion, etc.

Au moment des devoirs, les plus petits qui n'ont pas de devoirs, seront regroupés dans une autre salle. Un animateur encadrera le groupe et proposera des petits jeux, la lecture d'albums, des coloriages ou des dessins.

Lorsque les enfants terminent leurs devoirs, ils peuvent rejoindre le groupe en temps libre.

Zoom sur le temps d'accueil

Les personnes venant chercher les enfants accueillis sur la structure peuvent rentrer dans le SAS d'entrée, un animateur fait le point avec la personne sur la journée au besoins. Un cahier des messages est mit à disposition de l'équipe pour transmettre les informations au besoin aux parents via l'animateur présent à l'accueil.

Zoom sur l'accueil des plus petits

Pour les 4-6 ans, la pédagogie Môm'artre encourageant l'entraide et la prise d'autonomie, les enfants de moins de six ans seront intégrés au reste du groupe sur les temps d'accueil.

Quelques aménagements seront prévus afin de respecter leurs besoins :

- Lors de la conception des projets artistiques, l'équipe veillera à adapter les objectifs pédagogiques, les outils et matériaux.
- Un accompagnement plus soutenu sera apporté aux enfants plus petits pendant l'atelier.
- · Le temps consacré à l'atelier sera réduit pour les plus petits et/ou entrecoupé de temps de pause si besoins.
- · Le regroupement des plus petits pourra être envisagé sur certains ateliers (exemple ateliers numériques).

Compte tenu des besoins identifiés sur le quartier et des familles, la structure Mom'Frenay accueille depuis 2014 les enfants de 4 à 11 ans

Leur nombre n'excédera pas 8 enfants de moins de 6 ans enfants par jour.

Les enfants de cette tranche d'âge seront accueillis uniquement sur des demis journées.

Môm'Frenay ne compte pas de puéricultrice dans son équipe. Par conséquent, seuls les enfants autonomes dans la propreté sont accueillis. Les enfants de fratries seront prioritaires.

Un espace repos peut être dédié aux jeunes enfants : équipé de couchettes, de couvertures et d'oreillers, il peut accueillir les plus jeunes pour une sieste ou un temps calme.

L'antenne est équipée de livres, jeux et jouets adaptés aux plus jeunes. L'équipe d'animateurs peut ainsi proposer aux plus jeunes enfants des alternatives aux ateliers et des temps de jeux libres plus fréquents.

Zoom les vernissages

Tous les projets sont valorisés par le biais d'un vernissage la veille des vacances scolaires qui réunit enfants, parents, artistes, bénévoles autour d'une restitution collective des œuvres, qu'elles soient individuelles ou collectives, issues des arts plastiques, scéniques ou numériques.

Zoom sur les règles de vie

J'ai le droit de me déplacer librement dans le local mais je n'ai pas le droit de courir sinon je risque de glisser et de tomber ou de rentrer dans quelqu'un.

J'ai le droit de parler avec mes camarade dans le respect mais pas des les insulter sinon je risque des les rendre tristes.

J'ai le droit de jouer avec mes camarade mais je ne les tape pas sinon je risque de leur faire mal.

J'ai le droit de parler pendant les activités mais quand l'animateur donne les consignes je l'écoute en silence sinon personne ne va comprendre.

J'ai le droit de jouer librement mais je ne joue pas à la guerre ou aux armes car on ne joue pas à la violence.

J'ai le droit d'utiliser ce qui est rangé dans les casiers noirs mais je demande avant d'emprunter du matériel ailleurs car il y a des choses dangereuses qui y sont rangées.

J'ai le droit de prendre du temps pour me détendre ou me reposer au coin calme, mais je ne crie pas et je ne saute pas partout sinon je risque de déranger les autres.

Je peux aller aux toilettes quand je veux mais je pense à toquer à la porte, à faire pipi assis, à tirer la chasse et à me laver les mains pour que personne ne soit géné, que les lieux et que mes mains restent propres.

J'ai le droit de bouger, danser, tant que je ne dérange pas mes camarades.

J'ai le droit de prendre mon goûter et prendre mon déjeuner comme tous le monde, mais lorsque j'ai fini je débarasse et je participe aux taches de nettoyage quand on me le demande, je peux même me proposer pour les faire les taches. Sinon des enfants vont manger tous seuls et la table restera sale pendant les ateliers.

Je peux manger ce que je veux le midi sauf des bonbons et boissons sucrées car c'est mauvais pour la santé et on ne doit pas s'habituer à en prendre à tous les repas, en cas de choses à fêter c'est l'équipe de Môm'Frenay qui se chargera de proposer boissons sucrées et bonbons.

J'ai le droit de jouer aux jeux de société et avec les jouets mit à disposition mais je range quand j'ai fini sinon il y aura du bazar partout et on risque de casser ou perdre des objets ou accessoires.

J'ai le droit de lire les livres de la bibliothèque mais je les utilise avec respect sinon ils vont finir tous déchirés et on devra les jeter.

J'ai le droit d'aider à la cuisine mais que si un adulte me le propose sinon je ne peux pas y rentrer car il y a des objets dangereux dans la pièce.

J'ai le droit de jouer dehors pendant les temps libres mais je mets un gilet jaune et je suis accompagné d'un adulte à l'exterieur sinon je m'expose à des dangers exterieurs et personne ne vera s'il m'arrive quelque chose.

Je peux ouvrir la porte d'entrée mais que si un adulte m'y autorise car je ne sais pas si la personne présente derrière la porte à l'autorisation de rentrer dans les locaux ou si il y a d'autres dangers exterieurs.

J'ai peux utiliser le materiel pédagogique mit à disposition mais je le range correctement et je ne l'abîme pas sinon nous n'aurons plus de materiel pour les ateliers.

J'ai le droit de descendre les escaliers mais uniquement accompagné d'un adulte et si j'ai plus de 6 ans car ils sont dangereux. Si je ne respecte pas les règles de vie, nous mettrons en place avec un adulte une sanction réparatrice adéquate.

En cas de canicule

En cas de canicule nous prévoyons des ventilateurs en nombre suffisant, de proposer de l'eau fraîche aux enfants toutes les 30 minutes, ainsi que des vaporisateurs d'eau. De plus, la structure est équipée de rideaux pour limiter l'entrée des rayons du soleil.

Hygiène et santé

Les enfants doivent se laver les mains avant et après chaque repas et les animateurs doivent penser à faire de même avant tout contact avec de la nourriture.

Les enfants doivent se laver les mains le soir en arrivant de l'école et avant le goûter. Les enfants portent des blouses pour chaque activité « salissante ». Le plus gros du ménage est assuré par une société de services tous les matins.

Le réfrigérateur contenant les aliments destinés aux enfants est nettoyé une fois par semaine en périscolaire et quotidiennement en extrascolaire. Un registre permet de noter les dates et horaires de nettoyage, ainsi que le relevé des températures.

2 distributeurs de savon et 2 rouleaux essuie main en papier jetable sont installés dans le local. Nous disposons d'un lave-vaisselle dans le coin cuisine pour laver les couverts le soir.

Un espace pharmacie contenant le matériel nécessaire et le « Registre des Soins » permet d'inscrire les soins donnés aux enfants. Ce registre est rangé dans le bureau des équipes. Les membres de l'équipe sont chargés de sa tenue.

Les animateurs doivent systématiquement prendre les fiches sanitaires des enfants et la trousse à pharmacie prévue à cet effet lors des sorties et s'assurer qu'elle est bien complète. La liste de l'ensemble des éléments de soins qui doivent y être rangés se trouve affichée sous l'armoire à pharmacie.

Zoom sur l'alimentation

Nous élaborons un planning des goûters chaque semaine. Nous proposons aux enfants un goûter tous les jours après l'école, sur les mercredis et vacances. Un animateur est chargé de la gestion des stocks de goûter et de la qualité des goûters servis. En cas d'allergies, certains enfants apportent leur propre goûter que nous stockons dans nos locaux. Les mercredis et vacances scolaires, ce sont les familles qui fournissent les repas.

Chaque goûter est répertorié dans le « Cahier des Menus » avec les références et dates de chaque produit consommé. Ce cahier est conservé dans la cuisine.

V/ PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

L'accueil ne peut pas dépasser 30 enfants à la fois. Les activités sont proposées à tous les enfants, sans distinction d'âge, mais des sous-groupes peuvent être constitués quand les enfants sont nombreux (plus de 15) et un groupe des plus jeunes enfants peut être constitué dans les cas où les ateliers ne peuvent pas être adaptés à leur âge.

Les familles

Môm'Frenay s'adresse à toutes les familles. Elle veille à la mixité sociale de son public par une politique tarifaire adaptée à tous les niveaux de revenus et situations familiales. Quatorzes tarifs sont proposés allant de 1,20€ à 30€ la soirée.

Les enfants

Les soirées

L'emplacement permet d'aller chercher les enfants de plusieurs écoles à moins de 15 minutes à pied à marche d'enfant de notre antenne.

Les familles participants au projet sont de toutes origines et milieux sociaux. Les enfants participent tous ensemble aux différents temps de vie de l'association.

♦ Handicap

Môm'Frenay est habilité à accueillir des enfants à mobilité réduite (toilettes et ouvertures adaptées) ou en situation de handicap sensoriel ou mental.

Le responsable d'accueil remplit une fiche de renseignement (projet d'accueil individualisé) lors de l'entretien préalable avec la famille et l'enfant. Puis, une période d'essai est proposée afin d'évaluer la capacité d'intégration de l'enfant à la vie du groupe et de prise en charge par l'équipe.

Zoom sur le besoin de jeux en extérieur

Conscient.e.s de la nécessité pour les enfants de pouvoir courir et jouer à l'extérieur, l'équipe permet aux enfants de jouer sur la place Henri Frenay face au local. La place est équipée d'aires de jeux adaptés aux enfants. Sur les temps de vacances de sortir une heure au parc par jour, 5 parcs se trouvent à moins de 15 minutes à pieds de la structure. Les animateurs doivent impérativement compter les enfants régulièrement et avant pendant et aprés les sorties au parc.

VI/L'ÉQUIPE ET LES LOCAUX

1) L'équipe

L'équipe est constituée de 5 personnes au quotidien :

- 1 directrice d'ACM salariée
 - · Coordonne l'ensemble des activités de l'établissement
 - À la responsabilité ALSH
 - Garante du projet pédagogique, de la qualité de l'accueil, de la gestion du budget, de l'équipe, des partenariats et du respect de la règlementation
- ♦ 1 responsable médiation art et familles
 - Met en œuvre le projet pédagogique et assure l'encadrement des enfants sur tous les temps d'ateliers comme sur les temps informels dans le respect de la règlementation

- Conçoit et anime 1 atelier par semaine
- Est responsable de la programmation des activités et partenariats artistiques
- Coordonne l'intervention des artistes extérieurs et accueille les stagiaires BAFA

1 artiste animateur salarié

- Participe à l'accueil des enfants le soir, mercredis et vacances scolaires
- · Conçoit 1 atelier par semaine
- · Co-anim les ateliers des artistes intervenants
- Anime les temps de vie quotidiens

♦ 1 animateur salarié

- Participe à l'accueil des enfants le soir, mercredis et vacances scolaires
- Co-anim les ateliers des artistes intervenants
- · Anime les temps de vie quotidiens

♦ 1 volontaires en service civique

- Partage les projets de l'ACM (accueil du public, soutien à l'animation)
- Suit des missions plus spécifiques en lien avec leur projet personnel

1 stagiaire BPJEPS

- Partage les projets de l'ACM (accueil du public, soutien à l'animation)
- Suit des missions plus spécifiques en lien avec leur projet personnel

Cette équipe permanente est complétée par :

- Des artistes intervenants présents chaque soir venant enrichir la diversité des propositions de projets artistiques
- Des bénévoles en soutien sur les divers temps clés de l'ACM (notamment l'aide aux devoirs)
- ♦ Des stagiaires aux profils variés venant conforter leur formation théorique par une expérience terrain

Chaque intervenant sur la structure doit être garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et doit adhérer et respecter le projet pédagogique et la charte du Réseau.

L'animateur responsable de son groupe organise une séance de présentation des différents éléments à manipuler avec précaution : clous, marteaux, etc.... Seuls les enfants les plus aptes/débrouillards ont le droit d'utiliser les outils dits dangereux type pisto-colle, gouge, cutter et sous la surveillance rapprochée d'un animateur.

Les règles de déplacement dans la rue sont expliquées en début d'année et rappelées chaque fois que nécessaire.

Les animateurs.ices et les artistes ont un comportement exemplaire lors de la présence des enfants : vocabulaire employé, ton de voix, disponibilité. Les téléphones portables ne sont pas autorisés en présence des enfants pour un usage personnel et à éviter de façon générale. L'emploi de cris par les adultes est prohibé (à l'exception d'un danger extrême et immédiat).

2) Les locaux

Ils se composent de :

- · Une salle d'activité qui sert également de salle de repas/goûters avec des nappes appropriées et de temps libres
- Une salle d'activité en sous sol accessible seulement aux enfants de plus de 6 ans.
- · Un bureau ouvert avec un coin infirmerie
- Une cuisine ouverte (frigo, fours à micro-ondes et four)
- 2 sanitaires dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite
- Une reserve non accessible aux enfants

- Une auge pour les enfants
- · Un espace ludothèque avec banquette et bibliothèque.

A cela s'ajoute :

- Du matériel d'animation (peinture, terre, fournitures, papier, etc.)
- Du matériel pédagogique : livres, crayons, appareils photos, etc.
- Du mobilier (tables, chaises, rangement, bibliothèque)
- · 4 étagères à casiers
- · Des ordinateurs avec connexion internet, un vidéoprojecteur
- · Un téléphone fixe et un portable
- Une base de données incluant des outils de suivi et de pilotage (inscriptions, listes de présence, suivi des enfants, programmation artistiques, contacts des partenaires, etc) et un outil de stockage de données (Box).

Les locaux ont été aménagés dans les normes exigées pour un accueil ERP catégorie 5 avec prise en compte de l'accessibilité pour personnes mobilité réduite.

VII/ LES RELATIONS AU SEIN DE L'ACM

A) Les relations au sein de l'équipe

Pour faciliter la communication et les relations au sein de l'équipe, des temps sont spécifiquement prévus :

- Des réunions d'équipe hebdomadaires
- Des points individuels réguliers entre la directrice et les salariés, les volontaires et les stagiaires
- Un groupe de communication sur What's app pour les informations concises qui doit être consulté uniquement sur les heures de travail.

B) Les relations entre l'équipe et les parents

Les équipes de l'ACM veillent à proposer un large éventail de sources d'information accessibles à toutes les familles, qu'elles soient en maitrise de l'écrit et des outils numériques ou non.

- Une transmission orale toujours privilégiée :
 - « Animateur papillon » : compte tenu de la mixité des familles accueillies, les équipes sur le terrain privilégient la transmission orale des informations. Une transmission quotidienne des informations aux familles est rendue possible grâce à « l'animateur papillon ». A tour de rôle, un animateur est détaché chaque jour de l'animation pour pouvoir accueillir les parents et leur donner les informations sur la façon dont la soirée/journée s'est passée pour leur enfant et les informations à retenir pour l'association. Un cahier des messages est mit à disposition de l'animateur papillon afin de ne pas oublier certaines informations.
 - Vernissages et temps de rencontres : les vernissages, les temps d'accueils, les loisirs partagés sont autant de moments qui permettent d'échanger avec les familles et de créer un véritable lien avec l'association. Elles les incitent à participer à la vie démocratique de l'association en participant aux comités locaux et en votant à l'assemblée générale.
- ♦ Des supports imprimés faciles d'accès :
 - Affichage : des affiches, des supports signalétiques facilitent la découverte de l'équipe, des plannings d'activité et du fonctionnement de l'établissement.
 - · Flyers : des supports imprimés synthétiques sont également mis à la disposition des parents selon besoin.
- ♦ Des supports numériques, outils de connexion aux familles :

- E-mails : ils permettent des échanges simplifiés avec une majorité de familles.
- Site internet : les actualités de l'ACM sont mises en avant sur le site www.momartre.net/ile-de-france-2/mom-frenay/. Cela permet de mettre en valeur l'équipe, les projets des enfants et d'informer les familles sur les prochains rendez-vous.
- Réseaux sociaux : relais sur nos actualités et sujets de prédilection via What's app, Facebook et Instagram.

♦ Une participation active des familles :

- Élection d'un parent délégué chaque année (avec éventuellement 1 ou 2 suppléants en fonction des candidatures) qui participe à l'assemblée générale de l'association Réseau Mômartre.
- La possibilité d'être élu au conseil d'administration de l'association.

C) Les relations entre l'ACM et le quartier

Môm'Frenay s'ancre dans le maillage des acteurs du 12° arrondissement de la ville de Paris à travers :

- Le lien avec les partenaires publiques (équipes de quartier, Point Info Parents, forum des association de la mairie de quartier...)
- Le lien avec les écoles mais aussi dans le cadre de l'animation d'ateliers artistiques au sein des écoles de proximité des antennes sur les temps périscolaires
- Le lien avec les autres associations implantées dans ces quartiers autour de partenariats ou d'évènements ponctuels
- La participation aux temps forts de la vie des quartiers : portes-ouvertes de début d'année scolaire, marchés de Noël, vernissage de fin d'année ...

VIII/ LES MODES D'ÉVALUATION

Une étude qualitative annuelle (mise en place par le réseau Mom'artre) est menée chaque année en juin auprès des enfants, des parents et des équipes. Elle a pour objectif de mesurer les impacts sociaux que Môm'Frenay (et le reseau Môm'Artre) se donne pour objectif d'atteindre auprès :

- Des enfants : ouverture culturelle et créativité, sécurité et stabilité, empathie, citoyenneté, vivre ensemble, confiance en soi, autonomie, prise d'initiative...
- Des parents : moins de stress pour le suivi des devoirs, mode de garde utile, ouverture sociale et culturelle accrue, lien social...
- Des artistes intervenants : professionnalisation, parcours sécurisé, acquisition de nouvelles compétences, création d'un réseau...
- Des équipes salariées : vision commune de la mission de l'association, motivation, développement des compétences et le quartier (environnement : bénévoles, stagiaires, volontaires, partenaires...)

Elle permet de s'assurer que les actions entreprises contribuent à la réalisation du projet associatif, de mettre en place un suivi de l'activité pour atteindre les objectifs, d'impliquer les parties prenantes pour garantir la qualité et la pertinence de l'action et de renforcer le lien avec les partenaires.

La méthodologie d'évaluation, améliorée et étoffée chaque année, repose sur les outils suivants :

- Un questionnaire anonyme pour les parents administré en juin
- · Un questionnaire pour les enfants administré en mars
- Un questionnaire anonyme envoyé aux artistes intervenants en fin d'année scolaire
- Un questionnaire administré à l'équipe salariée en fin d'année civile.

Ce projet pédagogique peut être soumis à des adaptations en cours d'année afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur.

